



Le mot du Maire

Bonjour à tous,

2024, nous sommes à une année charnière, 3 ans et 8 mois depuis les dernières élections municipales.

C'est l'année de la rénovation et de l'agrandissement du site des flobarts comprenant l'école, la cantine et une salle polyvalente destinée aux activités des jeunes enfants.

Parallèlement, les travaux sur le site « chez coco » rue Quenu, préemptés par la commune, ont commencé le mois dernier.

Nous espérons la mise à disposition de logements locatifs pour 2025. Sur ce site, il y aura des logements T2 (une chambre) pour des personnes âgées seules ou en couple et des logements familiaux T3 et T4.

L'objectif fixé par l'équipe municipale avant les élections de 2020 est d'augmenter la population de résidents, particulièrement les jeunes familles avec enfants. L'avenir de notre école en dépend. D'autres projets d'urbanisme suivront.

Donc une école, de nouvelles familles qui s'installent à Audresselles, ça vient, c'est en route !

Nous nous devons également de maintenir l'accueil touristique de notre beau village. C'est notre industrie et nos restaurants, nos commerçants nos artisans œuvrent à la réputation d'Audresselles.

Les fêtes municipales, la fête du crabe, le 14 juillet, le 15 août montrent notre volonté d'accueillir des visiteurs... Merci à tous les nombreux bénévoles qui s'impliquent à chacun de ces événements.



2024 verra naître notre nouvelle station d'épuration. La réception des travaux est fixée au 1 février 2025 par la police de l'eau.

2024 sera l'année de la mise en place d'un plan communal de l'eau pour coordonner toutes les actions de prévention des inondations avec la terre des 2 caps, les services de l'État et les organismes agréés.

Nous souhaitons le meilleur pour notre village pour vous et vos familles
Bonne année

Antoine Benoît et l'équipe municipale



C1 : Administration - Fonctionnement mairie - Communication

Recensement de la population 2024

Jusqu'au 17 février

Il reste quelques jours pour vous déclarer dans ce recensement 2024.

Pour cela, le plus simple reste la déclaration en ligne.

Vous pouvez aussi répondre sur le dossier papier.

Il faut impérativement répondre avant la date limite du 17 février.

Ce recensement servira uniquement aux données statistiques de l'Insee.

Il est très important pour le village d'avoir un nombre d'habitants déclaré au plus proche de la réalité.

Les dotations de l'État aux communes en dépendent.

Donc tous à vos déclarations !

Natacha, Danièle et Nathalie sont là pour vous aider



Mairie d'Audresselles

Rue Pierre et Marie Curie
62164 AUDRESSELLES

Tél : 33 (0)3.21.32.96.81

email : audres.com@wanadoo.fr

site : www.audresselles-mairie.com

L'accueil de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Une permanence des élus est assurée tous les samedis de 10h à 12h



Le Maire reçoit, sur rendez-vous, du lundi au vendredi.

AGENDA

8 mai	Commémorations du 8 mai 1945
15 et 16 juin	Fête du crabe
14 juillet	Fête nationale
15 août	Fête de la vierge défilé de bateaux et bénédiction de la mer

Retour sur la réunion du 25 novembre – Mairie d'Audresselles

Le 25 novembre dernier, Monsieur le maire avait invité les habitants victimes des inondations du 28 octobre à une réunion de partage à la mairie.



• Rappel des évènements

La quantité d'eau tombée en quelques heures est estimée à 68mm. C'est un chiffre exceptionnel mais un épisode de moindre ampleur d'inondation s'est déjà produit l'an passé.

Les eaux de ruissellements traversent le village en réseau semi enterré. La capacité du réseau n'absorbe pas les quantités d'eau observées et les débordements ont inondé les rues A. Guilmant, P.M. Curie, Mont Asie, de l'Ecole, Impasse de l'école, Pasteur, Saint Jean, G. Danquin (D940). Cela a entraîné des inondations de jardins, de dépendances, de garages, de vides sanitaires, de caves, et de maisons.

La zone terminale de la Manchue est aussi zone inondable. Sa capacité à recevoir de telles quantités d'eau de pluie est insuffisante, d'autant plus que le passage sous le pont de la D940 est trop étroit.

Enfin, le bouchon de galets sur l'estran de la Manchue n'a pas « sauté » de façon naturelle. Trop d'eau, trop vite...



• Des actions d'urgence ont été entreprises

Il a été nécessaire d'ouvrir les plaques de rue du réseau d'assainissement (mixte) pour décharger le réseau d'eau de ruissellement saturé de façon brusque. Elus, agents communaux et habitants se sont mobilisés.

L'aide de la protection civile, pourtant disponible ce matin-là, a été demandée par le Maire mais non prise en compte par le service de coordination des secours !

Dès le lundi, la demande de classement en catastrophe naturelle a été formulée auprès de la sous-préfecture. (dossier validé et paru au journal officiel le jeudi 28 décembre)

Les contacts téléphoniques avec sous-préfecture et DDTM ont été pris. Le jeudi 2 novembre, le nettoyage de la partie urbaine de la Manchue et l'ouverture avec un bull du « bouchon de galets » ont ainsi pu être menés. Cette action a donné lieu à une efficacité immédiate avec une baisse de 0,5 à 1m du niveau moyen du cours d'eau.

Ces dispositions efficaces, mais provisoires, ont évité d'autres inondations les jours suivants comme on les a observées dans les communes de la région.

• Un plan d'actions est dès maintenant engagé

A court terme :

- Surveiller et entretenir le lit de la rivière principalement sur l'estran (galets) et maintenir au plus bas le niveau de la Manchue.
- Prévoir des modifications de voirie et de réseaux dans le village pour améliorer l'écoulement.

Par la suite :

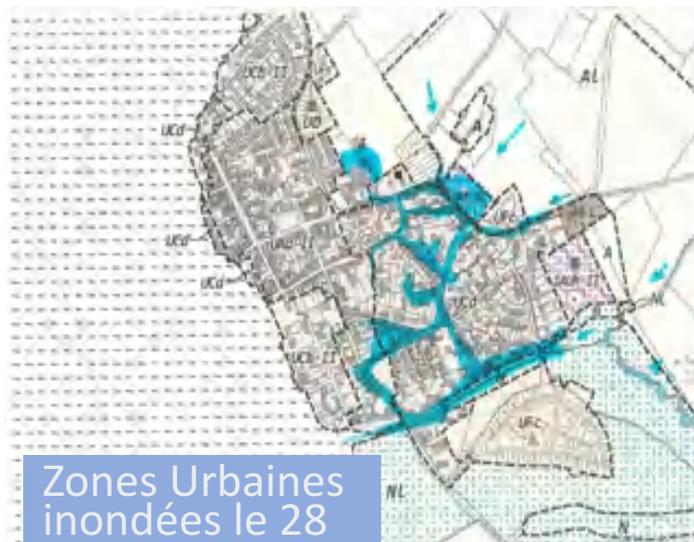
- Demander une autorisation (AOT) auprès de la DDTM pour maintenir ouvert le lit de la Manchue.
- Réduire la vitesse de ruissellement sur les terres agricoles (Eau et terre arable) ex : Fascines ...
- Détourner certains fossés pour éviter la zone urbaine.
- Etudier le ruissellement des eaux sur les terres agricoles.
- Etudier la mise en place de retenue(s) d'eau.

Sur tous ces sujets, une première réunion s'est tenue le 20 novembre pour relancer le projet de mars 2023 d'un **Plan Communal de l'Eau** avec tous les organismes et administrations responsables et mobilisables sur le sujet (chambre d'agriculture, communauté de commune (CCT2Caps), Parc Naturel Régional).

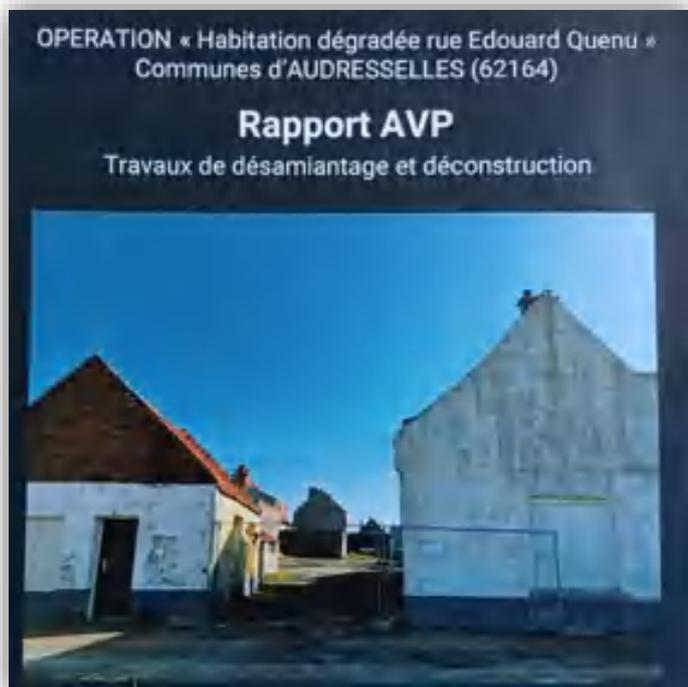
La municipalité a mandaté la Chambre d'Agriculture pour une étude sur les ruissellements des eaux sur la commune et les risques d'inondations qu'ils entraînent. L'analyse des ruissellements de la commune aboutira à des recommandations et à la mise en place de solutions de « ralentissements » (ex : fascines), de détournement des eaux de ruissellement, etc ... Le travail de la Chambre d'Agriculture a démarré le jour de la réunion du 20 novembre 2023 avec un survol de la zone par des drones.

Sur notre proposition, des habitants non-élus pourront intégrer les groupes de travail.

Antoine BENOIT et le Conseil Municipal



C4 : Urbanisme



Les travaux de préparation du site « chez coco » ont commencé.
La fin de cette première phase de travaux coïncidera avec la fin du printemps... à suivre...



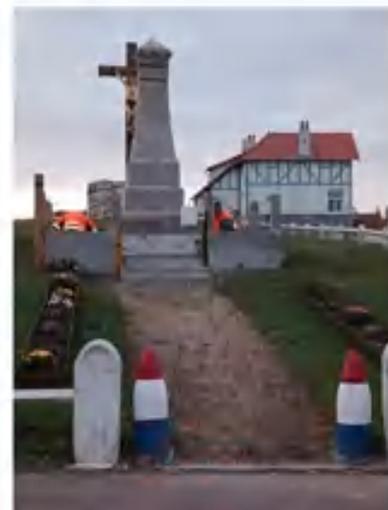
Bonne nouvelle pour la Résidence des « Pêcheurs » (rue Jules Buzelin) qui verra ses travaux débuter en mars.

Couverture et isolations, menuiseries extérieures (portes entrée, portes de garage, fenêtres et velux), volets en bois et ravalement de façade.

Une concertation locative se tiendra courant février avec le service de Gestion Locative et la mairie.

C5 : Aménagement, Voierie, Sécurité

Quelques travaux et aménagements.



C6 : Sports et Loisirs, Culture, Tourisme, Associations, Fêtes et cérémonies



15 et 16 Juin !

Bloquez la date dans vos agendas pour ne pas manquer la traditionnelle fête de notre beau village.

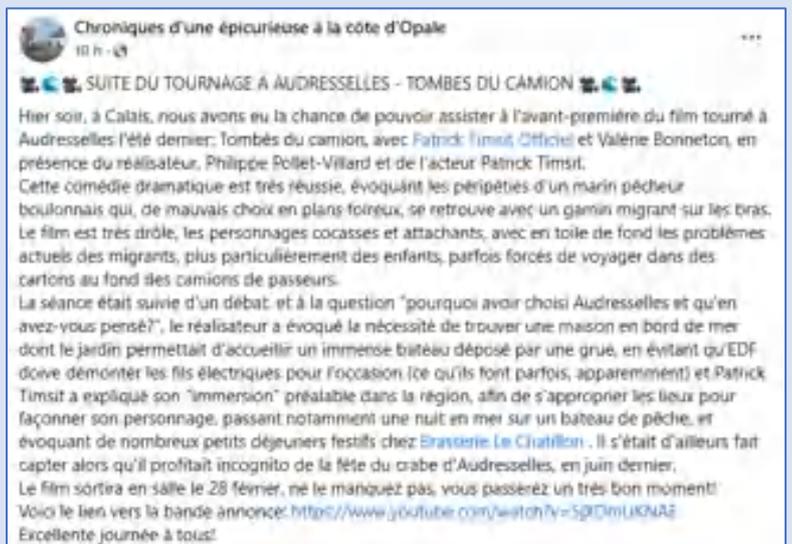
Envie de faire partie de l'aventure ?
rejoignez l'équipe des bénévoles de la fête du crabe !

Contact : Maurice Levisse 06.17.97.86.54



Succès assuré pour cette comédie dramatique puisqu'elle se déroule en partie dans notre beau village !
Merci à Philippe Pollet-Villard d'avoir choisi de poser l'ancre à Audresselles pour réaliser son film "Tombés du camion".
Nous avons hâte de découvrir Valérie Bonneton, Patrick Timsit, Saaden Balius et notre beau village à l'écran !

Sortie en salle prévue le 28 Février prochain.



Association Sports N Potes.



Le jeudi soir : séance fitness pour les femmes animée par notre coach Barbara
RDV 19H15 SALLE DES SPORTS D'AMBLETEUSE Séance de 19H30 à 20h30

☞ Séance adaptée à tous les niveaux - Echauffement dynamique - Séance mi cardio mi renforcement musculaire.

☞ S'inscrire par SMS au 0675505058 Ou messenger Sports N Potes

Tenue de sport exigée et bouteille d'eau perso Participation de 3€ par séance.



Le samedi matin : séance pour les jeunes.

Objectifs : Pratiquer des séances multisports et créer du lien social entre les enfants

RDV 10H00 A LA SALLE DES SPORTS D'AMBLETEUSE

Séance de 10H15 à 11h45

☞ S'inscrire par SMS au 06 75 50 50 58

Ou messenger Sports N Potes

☞ Remplir le formulaire + assurance responsabilité civile à jour

☞ Tenue de sport exigée et bouteille d'eau perso

☞ Participation de 2€ par séance



Des séances multisports sont également proposées aux adhérents.

Foot-salle, badminton, padel, rando et trails sur tous les sentiers de la côte d'Opale

Les séances sont programmées en fonction des dispo de chacun et sans prise de tête.

CONTACT : 06 75 50 50 58 ou messenger Sports N Potes



La Chronique de Mr. Leunens

Croyances et superstitions dans le monde maritime

Etre l'instituteur puis le maire d'une commune vous range parmi les personnes en qui l'on peut se confier. Ainsi, j'ai pu recueillir de très nombreux témoignages sur les croyances et superstitions locales.



Aux XIXe et XXe siècles, la "marine" d'Audresselles a une réputation d'impiété dont se plaignent les prêtres et l'évêque. Cela explique certainement que le curé est considéré comme un porte malheur. Si l'on rencontre un curé en allant à la mer "Ah bin, notte pek alle est faite!"

Lors du baptême du bateau, on constate "Mauvaise marraine, mauvais batiauw", ce qui, croyez-moi, n'est pas forcément faux. Le curé est sollicité lors du baptême, mais on surveille où vont les gouttes tombant du goupillon. Il ne doit surtout pas dire "Bon vent!"

Suivent quelques exemples de superstitions, certaines sont communes avec d'autres ports de pêche.

- Pour aller à la mer, il faut sortir à reculons de la maison, le "basket" tourné vers la rue.
- Le pêcheur en train "d'haquer" ne doit pas prononcer le mot chat.
- Il ne faut pas siffler car "Tais-toi, t'appelles le vent!"
- Il ne faut pas se réjouir quand on remonte beaucoup de poisson.

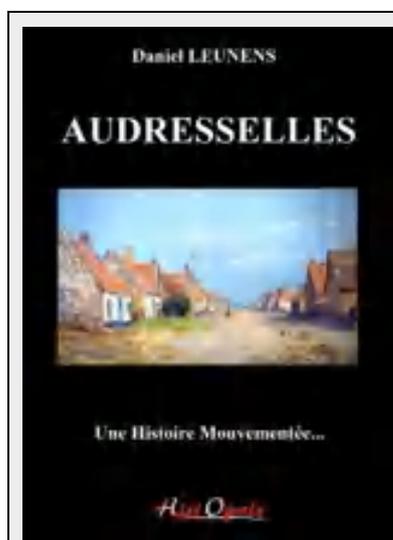
A bord, on ne doit pas prononcer certains mots, comme couteau, chat, lapin. Le chat est d'ailleurs un animal qui porte malheur à terre, surtout le chat noir.

Les remèdes sont nombreux et insolites. Pour guérir le carreau (ventre enflé), il faut appliquer sur l'enflure un carrelot durant 15 jours à 3 semaines. Pour une coupure au doigt, utiliser de la fiente de porc. Pour l'inflammation des yeux, poser sur l'œil un limaçon dont on a retiré la coquille.

Les prédictions sur le sexe de l'enfant à venir tiendraient sur plusieurs pages. En voici une : "Si la lune ne change pas dans les 10 jours qui suivent l'accouchement du premier enfant, le second sera du même sexe".

Le monde paysan possédait également son lot de croyances, ce sont surtout les bergers qui les propageaient. Un autre article permettra peut-être d'en donner des exemples. En attendant, ne vous fiez pas aux remèdes évoqués.

Daniel LEUNENS.



"AUDRESSELLES, une Histoire Mouvementée", écrit par Daniel

LEUNENS, est paru en décembre 2023.

C'est une réédition revue et augmentée de l'ouvrage de 1999 au format A4, illustrée en couleurs.

L'Association Histopale en assure la distribution.

L'ouvrage sera disponible au prix de 22 € à la mairie d'Audresselles.

C7 : Ecole, Education, Social, santé



Spectacle de marionnettes et goûter pour nos écoliers
Merci à l'association des Margats



Merci à Mireille qui passe régulièrement à l'école faire la lecture de belles histoires à nos margats

C'est la fête à l'école des Flobarts !



La galette des rois de l'école

Le découpage de la galette et l'attribution des parts

La tradition stipule que le plus jeune présent à l'assemblée se glisse sous la table et désigne la répartition équitable des parts entre les convives en annonçant leurs noms lorsqu'une part est coupée, hors de son champ de vision, par une main innocente.

Si la fève est découverte lors de la découpe, la main innocente demande aux convives de se retourner, et elle replace la fève dans la frangipane d'une part au hasard. Les convives se retournent alors et peuvent faire tourner la galette de sorte que nul ne puisse douter que l'attribution par le cadet sous la table ne favorise un participant³⁵.

Le découpage doit se faire de manière équitable pour que chaque convive ait une chance égale de trouver la fève. L'usage commande de partager la galette en autant de parts que de convives, plus une³⁶. Au Moyen Âge, cette dernière, appelée « part du Bon Dieu », « part de la Vierge » ou « part du pauvre » est destinée au premier pauvre qui se présentera au logis.

Les repas de nos aînés du 26 novembre 2023





23 décembre
2023
Distribution du
colis de Noël



Le plan antichute : Pouvoir vieillir chez soi sans risquer la chute de trop...

- Un repérage des risques de chutes éventuelles,
- Des aides concrètes pour prévenir les chutes,
- Une démarche d'aller-vers indispensable et un développement de l'activité physique adaptée,
- La téléassistance comme outil de prévention des chutes graves.

PROGRAMME ANTICHUTE

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Tester et Evaluer le risque de chute
- Apprentissage de la méthode "se relever en toute sécurité"
- Renforcement Musculaire
- Gym douce
- Éducation Thérapeutique
- Conseil en alimentation
- Activités physiques et bien-être

LES BIENFAITS DU PROGRAMME

Notre programme national "Antichute" a pour objectif de réduire les chutes de 20% pour les + de 65 ans sur 3 ans. Le programme vise à améliorer l'autonomie et vieillir en sécurité chez soi et le plus longtemps en bonne santé. Les activités proposées permettent de lutter contre la sédentarité, la sarcopénie, d'augmenter la souplesse, l'estime de soi et les capacités physiques. Notre programme est axé sur le bien-être, l'accompagnement physique, social, psychologique et l'éducation à la santé.

Consultez votre Mairie

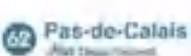
Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à prendre contact avec nos services:

Secteur Marquise : a2vie62@gmail.com - 06 81 09 04 35
 Secteur Epierlecques : contact@pasasa-sportsants.fr - 06 85 70 45 91









A2VIE 62 Maison Sport Santé



De la Terre des 2 Caps



Adresse du Siège : 163 rue de la Mairie
62250 Beuvrequen

Locaux : 129 rue des Tertres
62250 Marquise

Téléphone : 03.21.32.27.40
 Mail : a2vie62@gmail.com
 Site internet : www.a2vie62.fr

C8 : Environnement et propreté



... Non ce n'était pas une grosse carotte !

Un petit pétard de 700kg ! Etonnant et fort heureusement pas détonnant...



LE COMPOSTAGE

A partir du 1er janvier 2024, il est obligatoire de trier ses biodéchets (déchets non dangereux, biodégradables de jardin). Les composteurs vont donc se multiplier. Et chacun devra se familiariser avec les règles à respecter.

Le compostage est une pratique écologique qui permet de réduire la quantité de déchets ménagers et de déchets verts envoyés à la décharge ou incinérés.

En compostant les déchets organiques tels que les restes de fruits et légumes, les feuilles mortes et les déchets de jardin, vous pourrez les transformer en un précieux amendement organique plutôt que de les jeter.

Le but de cette mesure est de réduire les émissions en CO₂ en diminuant la quantité de déchets incinérés, de produire du biogaz, de fournir aux jardins les engrais organiques permettant d'améliorer la qualité agronomique des sols.

En raison de l'urgence écologique dont doit faire face notre planète, il est important d'adopter les bons réflexes dès maintenant.

La Communauté de Communes vous donne la possibilité de commander votre composteur à tarif préférentiel et reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.



JE NE METS PAS

DÉCHETS DE CUISINE
Matières grasses
Écorces d'agrumes
Coquilles d'œufs
Laitages
Poissons
Huiles végétales
Caillés de fromage
Déchets de viande et os

DÉCHETS DE JARDIN
Feuilles verticillées (tailler, jaunir...)
Coupes de fougères mousses
Mauvaises herbes avec graines
Plantes et végétaux
Plantes et fruits malades
Gros branchages

AUTRES
Lourdeurs, métaux
Boues de piscines, corne d'apogée
Papier peint

JE METS

DÉCHETS DE CUISINE
Restes de fruits et légumes
Coquilles d'œufs
Épluchures
Pain
Faites-tout
Filtres et marc de café
Sachets de thé (en retirant l'agrade)

DÉCHETS DE JARDIN
Mauvaises herbes sans graines
Branchages de petites tailles
Fleurs coupées, séchées
Plantes séchées
Feuilles mortes
Tontes*
Tailles de haies*
* en petites quantités

AUTRES
Sciures de bois non traité
Cendres de bois éteintes et séchées

LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA TERRE
DES 2 CAPS

vous accompagne
pour

**COMPOSTER
À DOMICILE
AVEC GAÏA**

C'est
possible
et facile !

**Communauté de Communes
de La terre des 2 caps**
Le Cardo 62250 MARQUISE
www.terredes2caps.fr

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?
Contactez-nous au 03.21.87.57.57

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL C'EST QUOI ?

Le compostage est la décomposition des matières organiques par les microorganismes du sol en présence d'oxygène et d'eau. Il se réalise toute l'année, mais est toutefois ralenti en hiver.

! QUELQUES BONS GESTES À EFFECTUER POUR OBTENIR UN COMPOST DE QUALITÉ

DÉMARRER

Installez votre composteur à proximité de votre potager dans une zone semi-ombragée de votre jardin et à l'abri du vent. Idéalement sur une surface plane et préalablement bêchée.

Utiliser un composteur vous permet de réduire l'encombrement au sol et conserver un espace propre.

Lors de l'installation, facilitez l'aération en mettant au fond une couche de paille, d'herbes séchées ou de copeaux de bois.

DIVERSIFIER

Pensez à alterner les matières sèches et humides, fines et grossières, riches en azote et riches en carbone.

AÉRER

Brissez régulièrement votre compost pour lui apporter l'oxygénation nécessaire à la décomposition des déchets. L'air et l'eau vont circuler afin de réactiver l'activité microbienne. Optez pour une bêche et le tour est joué !

HUMIDIFIER

Arrosez votre compost s'il fait trop chaud ou qu'il est trop sec.

ENTREtenir

Bien entretenir son compost est le secret de la réussite. Après toutes ces étapes, il est maintenant prêt à être utilisé.

QUAND UTILISER SON COMPOST ?
Incorporation possible dans le sol au bout de 3 à 4 mois !

LES ALÉAS DU COMPOST...

OUEURS	
PROBLÈME - Manque d'oxygène	SOLUTIONS - Brisser le compost - Ajouter des matières carbonées
PRÉSENCE D'INSECTES	
PROBLÈME - Restes de repas ou fruits gâtés en surface	SOLUTIONS - Ajouter des feuilles - Brisser le compost

LE COMPOST N'A PLUS DE SECRET POUR VOUS !

**COMMANDEZ
VOTRE COMPOSTEUR
AU 03.21.87.57.57**

400L	30€
570L	35€
820L	40€

ASTUCE de Gaïa pour vérifier l'humidité du compost

Prenez-en une poignée. Si un fillet d'eau coule, celui-ci est trop mouillé. Rajoutez alors des déchets plus secs.

Si rien ne coule et que la poignée se défait, il est trop sec, arrosez-le.

Etat civil

Naissances

- Iwen VANRENTERGEEM, né le 4/12/2023

Ils nous ont quittés...

- Marc TOUSSAINT, le 10/11/2023
- Christophe MEUNIER, le 2/12/2023

Informations pratiques

 <p>Villes et Villages Fleuris LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE</p>	<p>Encore une étape de franchi pour Audresselles ! Nous sommes « bouquet de bronze » !! 2 échelons gagnés en 2 ans c'est très bien</p>
---	--



Ma mairie en poche .

Offrez à vos habitants une application mobile vraiment utile !



Recevez l'actualité d'Audresselles en temps réel sur votre téléphone

"Ma Mairie en Poche" est une application mobile qui vous permet de recevoir l'actualité d'Audresselles en temps réel et sans créer de compte, sous forme de notifications directement sur votre téléphone

*Audressellois Audresselloise,
Je ne pouvais pas partir sans vous remercier...
Vous remerciez de votre confiance, d'avoir cru en mes bons soins lorsque j'ai créé le cabinet au sein du village. Cela a été un honneur de vous accompagner, de vous assister, de vous apporter du réconfort dans la maladie, la douleur, la souffrance, et dans la guérison.
J'ai laissé la place à Sandra et je vous remercie de lui faire confiance aussi.
Aujourd'hui j'ouvre un nouveau livre où je vais profiter de mes petits-enfants et de mes enfants.
Vous resterez dans mon cœur car ce fut des années de bonheur d'être auprès de vous, même dans les moments difficiles
je vous dis au revoir et surtout portez-vous bien !
merci !
Carole, votre infirmière*

Justine fera désormais les remplacements de Sandra. Bienvenue Justine !



Collecte des déchets

JANVIER	FEBVRIER	MARS
01 1. SAM.	1. VEN.	1. VEN.
02 2. MAR.	2. VEN.	2. SAM.
03 3. MER.	3. SAM.	3. DIM.
04 4. JEU.	4. DIM.	4. LUN.
05 5. VEN.	05 5. LUN.	5. MAR.
06 6. SAM.	6. MAR.	6. MER.
07 7. DIM.	7. MER.	7. JEU.
08 8. LUN.	8. JEU.	8. VEN.
09 9. MAR.	9. VEN.	9. SAM.
10 10. MER.	10. SAM.	10. DIM.
11 11. JEU.	11. DIM.	11. LUN.
12 12. VEN.	12. LUN.	12. MAR.
13 13. SAM.	13. MAR.	13. MER.
14 14. DIM.	14. MER.	14. JEU.
15 15. LUN.	15. JEU.	15. VEN.
16 16. MAR.	16. VEN.	16. SAM.
17 17. MER.	17. SAM.	17. DIM.
18 18. JEU.	18. DIM.	18. LUN.
19 19. VEN.	19. LUN.	19. MAR.
20 20. SAM.	20. MAR.	20. MER.
21 21. DIM.	21. MER.	21. JEU.
22 22. LUN.	22. JEU.	22. VEN.
23 23. MAR.	23. VEN.	23. SAM.
24 24. MER.	24. SAM.	24. DIM.
25 25. JEU.	25. DIM.	25. LUN.
26 26. VEN.	26. LUN.	26. MAR.
27 27. SAM.	27. MAR.	27. MER.
28 28. DIM.	28. MER.	28. JEU.
29 29. LUN.	29. JEU.	29. VEN.
30 30. MAR.		30. SAM.
31 31. MER.		31. DIM.

Prochain ramassage des encombrants à AUDRESSELLES
6 et 7 mars
 Pour vous inscrire :
 contactez le **03 21 87 57 57**
 et d'indiquer la nature des encombrants à retirer.



Horaires et règlement de la déchèterie de la Terre des 2 Caps



	Horaires d'ouverture
Lundi	9h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00
Mardi	9h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00
Mercredi	9h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00
Jeudi	9h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00
Vendredi	9h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00
Samedi	9h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00
Dimanche	Fermé

Pour les usagers particuliers, l'apport en déchèterie le mardi, jeudi, samedi, sera possible uniquement sur rendez-vous. Le lundi, mercredi, vendredi, aucune prise de rendez-vous n'est demandée, l'usager peut se présenter spontanément durant les heures d'ouverture.

Les usagers particuliers du territoire doivent effectuer une demande en ligne pour se voir attribuer un badge électronique (QR-code) ou un badge physique, permettant de s'identifier à l'entrée de la déchèterie. Un seul badge physique sera attribué par foyer. En cas de perte d'un badge physique, le coût de fourniture, de paramétrage et de facturation d'un second badge est établi à 15 € TTC.

Un nombre de 24 passages est attribué par foyer pour une année civile complète du 1 janvier au 31 décembre. L'usager gère en toute autonomie ce forfait de 24 passages.